

Montfaucon Septembre 2021 Infos

Editorial

INVESTIR POUR REPONDRE AUX BESOINS, SOUTENIR L'ACTIVITE ET L'ATTRACTIVITE

Une décision importante, récente (13 décembre) du conseil municipal mérite une place dans l'éditorial de notre journal local.

Un appartement, situé en rez-de-chaussée, au sein d'une copropriété du 46 rue du Comté de Montbéliard étant mis en vente, consulté par le notaire chargé de la vente, j'ai demandé au conseil municipal autorisation de faire valoir le droit de préemption détenu par la commune.

Par souci de gestion administrative et sécurité juridique, le conseil a fait valoir ce droit en le confiant à l'Etablissement Public Foncier du Département du Doubs (EPF).

Aujourd'hui l'EPF est propriétaire, supportant ainsi le montant de l'acquisition. Charge à la commune de lui verser la contribution annuelle prévue (1%). La rétrocession à la commune sera effective au terme d'un calendrier restant à définir.

Cette décision avait plusieurs buts :

- Affirmer notre volonté de développer les activités économiques de proximité dans notre village en le rendant encore plus attractif.
- Soutenir l'emploi et sa création.
- Répondre aux demandes de commerçants en place souhaitant améliorer leur installation actuelle.
- Permettre à notre bar-restaurant un fonctionnement sans relations conflictuelles connues antérieurement.
- Améliorer l'espace, public en devenir, devant ce n° 46

Et par là même, en définitive, augmenter le patrimoine communal de manière substantielle.



Ce n'est pas rien budgétairement de s'engager dans une telle opération, d'autant qu'au prix d'achat s'ajoutera le montant des travaux nécessaires, travaux qui seront amortis par un ou les loyers locatifs à venir.

En ce qui concerne cet appartement du 46 rue du Comté de Montbéliard, le conseil a confié une mission de maîtrise d'œuvre conduite par M. LHOMME, architecte de Gennes, et le bureau d'études A3Concept de Nancray, avec l'objectif de rendre les locaux transformés au 2ème trimestre 2022.

Dans un passé proche, sans mettre à mal les finances communales, bien que nos moyens soient limités, des actions ont été mises en œuvre, sous diverses formes, peut-être inhabituelles dans la gestion municipale mais correspondant à un développement raisonné.

Depuis 2001, avec les équipes du conseil municipal, j'assume avec détermination ces actions dont plusieurs peuvent être rappelées ici.

- Appui à la création de la boulangerie, aux évolutions successives de notre boucher-traiteur ou à l'installation de l'esthéticienne
- Appui déterminant à la création des Ecuries du Mont
- ➤ Maison Ages et Vie
- Maisons intergénérationnelles de l'allée Abbé Pierre
- Acquisitions de terrains constructibles en zone AU :
 A. Natevaux, à la Machotte, au Champ des Chemins
- Acquisition de 25 ha cédés par l'Administration Militaire
- Contribution à la réalisation de l'immeuble « Terrasses de Rochefort »
- ➤ Contribution, par portage, de l'immeuble NEOLIA,

Elles devraient se poursuivre par de nouvelles actions, toujours réfléchies, toujours portées vers les besoins d'avenir, toujours supportables. pour les habitants, tous les habitants des plus jeunes aux plus âgés.

D'ors et déjà une action est en cours, rue du Comté de Montbéliard juste à l'entrée du village. Et nous ne serons pas en reste à la Malate du côté de la salle L. Lumière.

Créer de l'activité et de l'attractivité, c'est aussi accompagner et offrir les espaces nécessaires à des projets que d'aucun pourrait considérer comme modestes et pourtant!

La Micro-ferme maraîchère de Raphaël FOLCHER après les Confitures de Pierre et l'activité maraîchère de Fibule, en sont exemples.

Pierre CONTOZ, Maire

RUBRIQUE ENVIRONNEMENT - DEMOCRATIE PARTICIPATIVE MOBILITES

Constitué par le conseil municipal, le Comité Consultatif Mobilités s'est réuni à 3 reprises avec la participation de 16 habitants volontaires.

Vincent GIRARD, Adjoint, a présenté une synthèse des travaux au dernier conseil et une première liste d'actions retenues par la municipalité.

Le conseil, après nombreux échanges, a validé ces <u>premières actions</u>, dont certaines nécessitaient encore concertation notamment avec la gendarmerie.

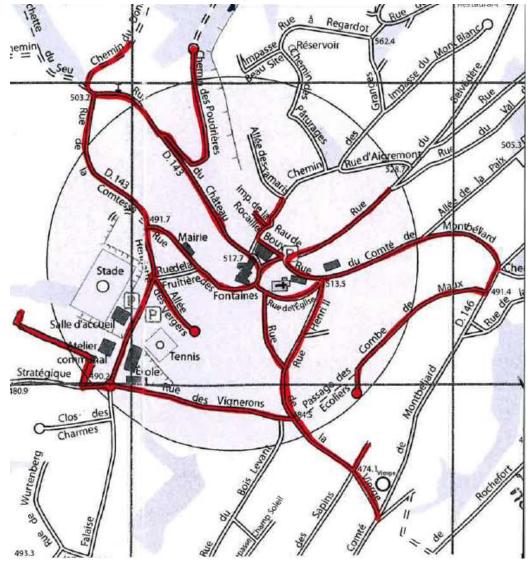
Ces actions sont:

- Des mesures immédiates dont mesures administratives prises par arrêtés du Maire
- > Des mesures nécessitant quelques travaux
- Des mesures de moyen terme nécessitant quelques études particulières
- > Des mesures de communication, sensibilisation, éducation.

INSTAURER UNE ZONE A VITESSE LIMITEE A 30 KM/H ETENDUE

La limitation de vitesse dans les communes a plusieurs buts : sécuriser les déplacements dans le village dont les déplacements modes doux (piétons, cyclistes), diminuer le bruit, diminuer la pollution atmosphérique.

Le plan ci-après représente la zone 30 envisagée, retracée après concertation avec la gendarmerie



- → Donnez votre point de vue concernant cette mesure :
 - > Par mail : mairie@montfaucon25.fr
 - Par courrier
- → Si le conseil municipal le juge utile, une réunion publique pourra être organisée.

CREATION DE PISTES CYCLABLES ET VOIES PARTAGEES

Malgré le relief de notre village, l'assistance électrique favorise les déplacements à vélo. L'aménagement de voies partagées ou d'itinéraires marqués au sol a été proposé par la commission Mobilités et retenu par le Conseil municipal.

Cette 1ère tranche d'aménagement des mobilités sera engagée rapidement, en coordination avec Grand Besançon Métropole. Et s'insérera dans un plan global des mobilités sur le Plâteau : voies cyclables Saône - Montfaucon - Morre, accès aux gares...

Rue de la Falaise – Rue des Grandes Terres - Rue du Bois Levant - Rue de Rochefort : Création d'une voie partagée, par marquage au sol sur les 2 côtés de la voie. La connexion avec l'entrée de village et Morre sera traitée dans un 2ème temps.



Cette pratique de déplacement, les voitures roulent en milieu tracé de chaussée et se déportent pour se croiser, va surprendre ... et sans doute apporter des commentaires nombreux.

Elle a été testée chemin des Montboucons à Besançon, et dans plusieurs communes.

Mamirolle, comme nous, va tester cette pratique.

De même sur la RD, de La Vèze à Saône, longeant l'aérodrome.

Rue de la Comtesse Henriette et rue du Château: Un marquage au sol indiquant « cheminement vélo » sera réalisé de la salle d'accueil au centre village, en passant par l'entrée du Vallon du château.

Vallon du château : Une barrière mobile va être installée à l'entrée du chemin du Donjon et l'interdiction de stationnement matérialisée.

Stationnement vélos:

De nouveaux arceaux de stationnement vélos seront implantés vers les commerces, l'école, la salle d'accueil, le stade, la salle L Lumière.



SECURISATION DES ABORDS DE L'ECOLE (1^{ERE} PHASE)

Ce sujet de la sécurité aux abords du groupe scolaire préoccupe depuis longtemps, certains parents, les enseignants et le conseil municipal. GBM a proposé, sans attendre, un élargissement du trottoir et la réduction de la largeur de la chaussée, travaux à réaliser en novembre. Une barrière posée sur toute la longueur contraindra les parents à utiliser pleinement les parkings salle d'accueil et tennis.

A moyen terme l'entrée de l'école sera déplacée vers l'entrée de la maternelle. Des animations seront proposées aux écoliers pour redécouvrir les trajets à pied.

Espérons que les prises de conscience vont faire évoluer les choses vers de nouvelles pratiques.

AUX FOURS A CHAUX

Le compte rendu du conseil municipal fait part d'un important chantier, ouvert par GBM, de sécurisation de ce hameau. Les 11 résidents du secteur bénéficieront d'un accès sécurisé aux transports en commun, d'une réduction drastique de la vitesse.

La prochaine piste cyclable Saône / Montfaucon, passera par cet aménagement.

A MOYEN TERME

d'autres aménagements seront mis en œuvre :

- Poursuite des aménagements réduisant la vitesse sur le bas de la rue du Comté de Montbéliard
- Réaménagement complet du secteur Salle d'accueil
 Groupe Scolaire Parking
- Trottoir séparatif (poteaux bois) sur la montée de la Pérouse
- Balisage et marquage des trajets piétonniers, avec amélioration ou création de trottoirs.

Vincent GIRARD

AU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 juillet 2021

Secrétaire de séance : Corinne PETER

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN MATIERE DE DROIT DES SOLS

Déclarations préalables :

- Christophe ROUSSEAU : remplacement des fenêtres
- Sylvie LAFOND, remplacement des menuiseries extérieures
- Nadège NOMMAY : construction d'un local technique
- > Thierry MARGUET: isolation par l'extérieur
- Dominique BLANC : remplacement des menuiseries extérieures et de la porte de garage, clôture terrain arrière, rénovation des dessous de toiture
- Sébastien BONNEFOY : remplacement d'une partie des fenêtres et portes fenêtres existantes
- Hadrien WINISZEWSKI : remplacement des menuiseries extérieures

<u>Permis de construire délivré</u> à Gilbert EBLE construction d'une maison individuelle d'habitation.

Renonciations au droit de préemption urbain. Elles ont concerné :

- ➤ Une maison, sur terrain de 2 314 m², en zone UB, impasse du Mont Blanc
- ➤ Un jardin de 224 m², en zone UA, rue du Belvédère
- Un terrain non bâti de 15 m², en zone UA, allée des Vergers
- ➤ Une maison, sur terrain de 750 m², en zone UB, impasse des Fours à Chaux

AFFAIRES SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

<u>Dernier conseil d'école</u>. Le conseil a pris connaissance des échanges tenus : bilans de l'année – effectifs 2021/2022 – évolution du corps enseignant - situation de la coopérative.

<u>Demande de travaux par la direction de l'école</u>. Définis après visite globale avec la direction, ils sont de 3 natures : travaux de petits entretiens – acquisitions mineures immédiates - travaux et acquisitions à budgéter.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Adhésion conventionnelle au dispositif de paiement PAYFIP. Les moyens de paiement évoluent. La commune adhère au dispositif proposé par la DGFIP. Les redevables, dont notamment pour les factures du périscolaire, pourront, sans frais complémentaires, régler en ligne. Une information précise sera faîte.

Mise à disposition salle L. Lumière. L'association AL-ANON (groupe de paroles de familles de personnes alcooliques) bénéficiera de la mise à disposition de la salle L. Lumière le lundi de 20h30 à 22h00.

Par extension, une convention de mise à disposition sera signée avec le Groupe des ALCOOLIQUES ANOMYMES pour usage le vendredi de 20h30 à 22h00.

AL-ANON recevra le groupe Bourgogne le dimanche 29 août et le Groupe Franche-Comté le samedi 15 octobre.

AFFAIRE DE PERSONNEL

Renouvellements de contrats de travail. Afin de préparer sans attendre la rentrée , 2 contrats sont renouvelés avec durée de 1 an, pour agents exerçant au service périscolaire ou/et entretien des locaux scolaires : Chloé JAILLET et Ouaïba BENCHEQROUNE

AFFAIRE AGRICOLE, D'ESPACE NATUREL ET FORESTIER

Protestation contre le projet de contribution financière complémentaire des communes au budget de l'ONF. Le gouvernement envisageant de doubler la contribution des communes au budget de l'ONF, le conseil municipal unanime s'associe à l'Association Nationale des Communes Forestières qui demande abandon pur et simple de cette mesure.

AFFAIRES D'ENVIRONNEMENT-DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Comité Consultatif MOBILITES: synthèse et 1ères propositions d'actions. Vincent GIRARD, Adjoint, a rendu compte des trois premières réunions de ce comité qui comprend 9 élu.e.s et 16 habitant.e.s volontaires.

Puis le conseil a validé la synthèse présentée et retenu un volet de plusieurs actions à mettre en place, notamment :

- mise en place d'une vaste zone de limitation de vitesse à 30 km/h. Celle-ci fera l'objet d'une concertation avec la gendarmerie et la population.
- sollicitation du Département pour des réductions de vitesse hors agglomération : rue de l'Aqueduc, Allée des Braves ou intégration de ces zones dans le statut d'agglomération.
- instauration de voies partagées, au bénéfice des vélos : rues de la Falaise - Grandes Terres – Bois Levant – Rochefort – Chevriot/Vignes - Comtesse Henriette – Château.
- pose en divers points de la commune : salle d'accueil-stade-mairie-commerces-L.Lumière d'arceaux adaptés pour vélos électriques.
- engagement d'une sécurisation aux abords de l'école.
- instauration stationnement interdit au carrefour Comtesse Henriette – Château – Donjon.
- pose d'une barrière de contrôle à l'entrée du chemin du Donjon.
- > et un programme de sensibilisation pour les enfantsécoliers mais aussi au-delà pour la population.

AFFAIRE D'URBANISME - BATIMENTS

Acquisitions véhicule et engin pour les services techniques. Compte-tenu des décisions antérieures sont acquis :

un boxer Peugeot d'occasion
 une épareuse d'occasion
 17 800 € TTC
 21 480 € TTC

<u>Transformation appartement du 46, rue du Comté de Montbéliard en cellules commerciales – Maîtrise d'œuvre</u>. Après consultation, le conseil confie les missions suivantes :

- ➤ JM LHOMME architecte à Gennes 3 000 € HT
- ➤ A3 CONCEPT- M.Oeuvre à Nancray 3 000 € HT
- > DROZ-BARTHELET- Bet fluides à Ouvans

2 139 € HT

▶ BAT ECO Economiste à Tarcenay
 2 349 € HT
 Soit un total de maîtrise d'oeuvre de 9 858 € HT
 L'objectif calendaire est une fin de travaux début du 2ème

L'objectif calendaire est une fin de travaux début du 2^{ème} trimestre 2022.

AFFAIRES D'INTERCOMMUNALITE

Inscription des sentiers de randonnées de GBMétropole au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées. Cela concerne tous nos sentiers reconnus ainsi comme majeurs par GB Métropole.

Par cette inscription le Département du Doubs sera impliqué (financièrement) à la gestion de ces sentiers.

<u>GBMétropole – compétence Voiries : situation programme 2020 / 2021</u>. Les bonnes relations, la bonne coopération entre élus mais aussi services portent des fruits :

- Sécurisation Vignerons Vierge: la pose des gendarmes couchés dans les 2 chicanes est reportée à 2022, après que de nouveaux modèles, objet d'un marché spécifique, aient été testés notamment à Besançon (participation commune 50%)
- ➤ Traçage Grandes Terres et signalisation : interviendra dans le cadre du programme voies partagées (traçage à charge commune et signalisation GBM)
- ➤ Nouveau revêtement rue de Lucelle: reporté compte-tenu du projet feeder et du renouvellement total de la conduite d'eau (participation commune 50%). La commune, avec GBM et le SYDED, réfléchit à un enfouissement total des réseaux aériens.
- ➤ En cette fin d'année, la rue de la Vierge, entre Henri II et Vignerons, recevra un enrobé neuf après rabotage.
- ➤ Chemin de Cheviot : en août-début septembre, reprises ponctuelles de revêtement dégradé.
- ➤ Sécurisation au droit de l'école : en novembre, doublement largeur du trottoir par réduction de la largeur de chaussée et installation de barrières sur toute la longueur (budget de 26 000 € avec participation de la commune de 50%).

> Hameau des Fours à Chaux : fin août-début septembre, importants travaux de sécurisation sur

RD 464/route de Maîche avec création de 2 quais BUS, traçage de sécurité, éclairage renforcé d'un passade



piétons, panneaux de signalisation «flashs» et réduction de vitesse avec instauration du hameau dans le statut d'agglomération (budget de 60 000 € avec participation de la commune de 50%).



Organisation de l'étape Besançon-Foucherans de ROAD TO ROME 2021.

A quelques jours du passage (19 juillet) le conseil a constaté que tout était au point : accueil- communication – mobilisation.

CIRCULATION: OBLIGATION D'EQUIPEMENTS HIVERNAUX

Par arrêté 25-2021-07-29-0004, M. le Préfet du Doubs vient de rendre obligatoire sur un vaste territoire du Doubs (pour faire simple, toutes les communes situées en rive gauche du Doubs) l'équipement des véhicules dont les véhicules légers et utilitaires avec QUATRE PNEUS HIVER OU détenir dans son véhicule des dispositifs anti-dérapants amovibles : CHAINES METALLIQUES ou TEXTILES.

Et ceci du 1er novembre au 31 mars.

Cette mesure s'applique au territoire de notre commune.

Alors, équipez-vous...si vous voulez éviter une amende en cas d'entrave à la circulation voire lors d'un simple contrôle.



PAROLE LIBRE DES ELUS

La situation sanitaire très préoccupante, pour la Nation entière, en cette rentrée 2021 nous a semblé justifier cette tribune commune afin de marteler un message clair :

Faites-vous vacciner!

On peut parfaitement comprendre la rancœur de certains face à ceux qui nous ont menti au début de la pandémie sur l'état de préparation de notre système de santé, sur nos stocks de masques, ou sur la gravité de la situation.

On peut comprendre ceux qui réclament plus de lits et plus de personnels dans nos hôpitaux pour faire face aux futures vagues (de Covid ou d'autres besoins sanitaires), mais cela ne se fait pas en quelques mois...

D'ailleurs, est-on prêts à accepter tous choix budgétaires allant dans ce sens ? Au détriment de dépenses collectives peut-être accessoires ?

On peut comprendre ceux qui déplorent que les pays pauvres seront servis en dernier, et qui aimeraient libérer les droits de fabrication du vaccin...

Se faire vacciner aujourd'hui, c'est effectivement contribuer aux profits de sociétés multinationales gigantesques... mais pas plus que lorsque l'on achète sur Amazon ou en remplissant son réservoir de carburant!

OUI, IL FAUT SE FAIRE VACCINER AUJOURDHUI SANS TARDER pour enfin contribuer à la lutte collective contre ce virus, pour permettre à la vie associative, scolaire, culturelle, professionnelle ou de loisir de reprendre en limitant le risque de reconfinement au premier éternuement!

OUI, le vaccin est efficace! Il évite les formes graves! Les chiffres des hospitalisations récentes parlent : 95% des hospitalisés ne sont pas vaccinés, et sont plus jeunes maintenant.

Les preuves de son efficacité s'accumulent : dans les pays vaccinés à plus de 50 %, le variant delta circule, parfois fortement, mais le nombre de morts n'augmente pas.

Et ceci, contrairement aux Pays ou Territoires d'Outre-Mer peu vaccinés.



Seule une couverture vaccinale forte permettra de supprimer l'usage du masque dans les lieux clos ... le virus n'étant alors pour l'homme vacciné rien de plus que ce que nous annonçait le Ministre de la Santé en Janvier 2020 : une grippette!

Mais il faut en passer par le vaccin.

Il existe des craintes parmi la population... Mais ne sommes-nous pas victimes des réseaux sociaux qui véhiculent tant de contre-vérités...

En Franche-Comté, terre de Louis PASTEUR qui a mis au point le 1^{er} vaccin anti-virus (celui de la rage), ouvrons les yeux.

Combien, ceux que la langage populaire appelait « les estropiés », auraient-ils été heureux d'avoir pu bénéficier du vaccin contre la poliomyélite... Vaccin qui a permis l'éradication de cette terrible maladie.

Responsables, déterminés, nous sommes vaccinés pour nous protéger, pour protéger nos proches, pour vous protéger!

Vous aussi, soyez responsables, pour vous protéger, pour protéger vos proches, pour nous protéger!

Et les mesures prises démocratiquement d'instauration d'un pass sanitaire concourent aussi à la lutte contre la pandémie. Comme toutes mesures ayant pour objectif la sécurité individuelle ou collective, **acceptons-les**, la sécurité contribuant largement à la liberté de chacun.

En tout cas, la commune, par le Maire devra faire appliquer avec détermination républicaine cette mesure.

Vaccination, respect et application des règles, s'appellent aussi : CIVISME.

Bonne rentrée à tous!

Laurent JEUNET, médecin Conseiller municipal Pierre CONTOZ Maire



ROAD TO ROME 2021

Un évènement européen de la VIA FRANCIGENA au village.



Dès le samedi 17 juillet, le groupe était reçu à l'Hôtel de ville de Besançon par Anne VIGNOT, Maire.

Pierre CONTOZ représentant GBM à l'association, participait à l'accueil.



Le lundi 19 juillet, passage de relais communaux entre Morre et Montfaucon. Le groupe de randonneurs était accompagné depuis La Chapelle-des-Buis par des élu(e)s, des bénévoles de la randonnée et des habitant(e)s.



Les enfants de la Ruche étaient de la fête.





La grand marche jusqu'au rond-point de la Pérouse où le Maire et les habitants de Saône prenaient le relais.



Les Cadichons accompagnaient



Accueil et rafraîchissements place de la Grâce Dieu, avec service par les Chantiers de Jeunes, également fiers de participer.



Pierre CONTOZ, Maire – Ludovic FAGAUT, 1er Vice-Président du Département, et Massimo TEDESCHI, Président de l'association VIA FRANCIGENA, dévoilent le panneau souvenir, création de l'agence Linko.

A cette occasion, Massimo TEDESCHI a reçu des mains du Maire, la belle médaille d'honneur communale.

A. RICHARD

CHANTIERS DE JEUNES ET MONUMENT AUX MORTS

L'action « Les chantiers de jeunes » est un rassemblement d'ados bénévoles, mettant au service des communes quelques jours de vacances d'été. Action quasi internationale qui remonte aux années 50. Nous ne retiendrons pas ici ce qu'étaient les chantiers de la jeunesse Française qui avaient une connotation politique dans les années antérieures à celle indiquée plus avant.

A Montfaucon c'est en 2001 que débute ce type de rassemblement avec un objectif : donner à notre jeunesse le goût du travail dans un esprit d'intérêt public et ainsi mettre en exerque le sens de la civilité.

C'est ainsi que depuis 20 ans durant l'été, les ados Montfalconnais entretiennent les rues du village, grattant, balayant, dans un esprit convivial, celui que nous connaissons de notre jeunesse. Depuis cette période, c'est bon an mal an, 15 ados qui répondent présent à la sollicitation du conseil municipal pour faire perdurer ce rassemblement annuel.

Nous avons rencontré Régis SAVOURET, Directeur du périscolaire et responsable des chantiers de jeunes, pour nous évoquer ce qu'a été cette année 2021, le cadre des chantiers de jeunes.



Régis, que pourrions-nous dire des chantiers de jeunes que vous avez piloté cette année 2021 ?

Concernant l'effectif, il a été de 7 garçons et 8 filles à oublier quelques semaines de vacances scolaires méritées pour donner du temps au service de tous. Encadré par Maël BOISSENOT l'ensemble a été agréable, motivé, démontrant un sérieux évident, même si parfois une petite remise en ordre s'est imposée, mais c'est normal, ce sont des ados.

Que pourrions- nous ajouter à cela?

J'ai remarqué que lors de ces journées il y a eu un renforcement des liens entre jeunes et élus, tout comme avec les employés communaux.

Pourquoi des ados viennent durant l'été aux chantiers de jeunes ?

Pour certains, je pense qu'il s'agit d'un temps d'accueil, de rencontre et d'échanges, pour d'autres, la première découverte d'un job d'été et la découverte du monde du travail. Sur ce point il faut savoir qu'il y a un encadrement qui pilote, explique ce qu'est le travail à réaliser, le travail de groupe, dirige les actions.

Quelle a été la nature des chantiers ?

Les nettoyages de rues et désherbage des infrastructures de la commune, mais je précise sur cela que tout a été fait pour une sensibilisation à la non utilisation de produits chimiques et produits toxiques. Une équipe a été détachée à l'entretien de certains sentiers pédestres, nettoyage du matériel pédagogique de l'école, travaux d'archivages à la mairie, entretien du mobilier extérieur de la commune...

En regardant bien les missions confiées, nous voyons que les jeunes ont œuvré sur divers lieux communaux qui sans eux seraient souvent à l'abandon ou confiés à des entreprises extérieures.

Ndr: Oui en effet, d'ailleurs ce point est démontré par l'intervention d'ados du village à la remise au propre du Monument aux Morts sous le contrôle du Souvenir Français.

LES CHANTIERS DE JEUNES ET LE MONUMENT AUX MORTS

La commune ayant fait appel au Souvenir Français pour donner un meilleur aspect au Monument aux Morts de la commune, de son côté le Souvenir Français souhaitant la participation de jeunes de la commune, quoi de mieux que de faire intervenir un petit groupe d'ados du village.



Nous l'avons fait.

C'est ainsi que nous avons pu recevoir 4 jeunes Montfalconnais pour participer, sous la direction de Jean-Pierre VEROT du Souvenir

Français, à la restauration des parties décoratives, à la remise en teinte des noms gravés sur le monument.

préalable le groupe d'ados a eu le plaisir d'un de formation. moment d'information, d'histoire sur le passé de notre pays, passé avant conduit à la mort des hommes dont les noms sont gravés sur le monument communal. Noms de Montfalconais qu'ils certainement retiendront durant leur mission restauration.



Jacques TONNERRE

LA RUCHE DE JUILLET

Le centre de loisirs a accueilli 52 enfants pendant les vacances de juillet :

Accueil	Journée Nbre enfants	Après-midi Nbre enfants	TOTAL Nbre enfants
12 au 16/07	9	23	32
19 au 23/07	11	19	30
26 au 30/07	9	10	19

Durant ces 3 semaines, Yahel GOSKOVA, Margaux MOLLIER, Chloé JAILLET, Léa JUILLET et Chloé BOFFY ont mis leur dynamisme et leur gaieté dans la gestion des activités du centre aéré malgré un été pluvieux et des contraintes sanitaires.

Les enfants sont sortis la deuxième semaine à la Citadelle avec le petit train à Besançon. Le bateau mouche a été annulé du fait de la crue du Doubs.

Enfin, la dernière semaine s'est terminée par le traditionnel mini-camp près du local de Tennis. Les parents ont été invités à un spectacle de danse et un pot de l'amitié à l'issue de la représentation.



Les enfants sont restés au barbecue et une soirée cinéma à l'extérieur. Les petits sont repartis à la maison et les plus grands ont passé une nuit sous la tente.





La ruche d'été est également ouverte du lundi 23 au vendredi 27 août 2021 avec sortie aux Campaines.

Régis SAVOURET

VIDE-DRESSING : COMPLIQUE... AVEC LES ALEAS !

Comme si les contraintes de la crise sanitaire ne suffisaient pas, un 1^{er} août pluvieux, presque froid, a mis à mal les efforts d'organisation et de respect des règles déployés par l'Association des Familles et les Cadichons Falcomontais. Pourtant la salle d'accueil était garnie et un chapiteau était dressé à l'extérieur pour plusieurs exposants. Mais les chiffres d'affaires n'ont pas été à la hauteur...

Et maintenant, avec courage et détermination, place au vide-grenier du 26 septembre.



Belle mobilisation pour l'installation: les employés communaux, les chantiers de jeunes et les bénévoles des associations. Et dès le petit matin les exposantes déballaient.



VIDE GRENIER DE LA MALATE

Le 4 juillet, l'arrivée s'est faite dans la bonne humeur dès 6 heures du matin, avec l'odeur du café chaud.

Les 49 stands se sont rapidement installés.



Malgré les restrictions sanitaires, l'affluence des visiteurs était au rendez-vous, pour le plus grand plaisir des exposants dont certains sont fidèles depuis des années.

La bonne adresse ...

A l'année prochaine.

N. MAUGEY

AVALFORT: BATTERIES DES EPESSES ET DES RATTES



Arrivée à la batterie des Epesses

A Montfaucon, en étudiant les altitudes sur la carte au 1/25 000, on peut lire les cotes 616m (on y bâtira le fort Warol entre 1874 et 78 (ou fort Neuf), et près de 2 km plus à l'est, en limite de la commune de Gennes, au nord 578 m et à l'est 492 m (en 1883 les militaires construiront les batteries des Epesses et des Rattes. Dotées de 4 canons de 155, elles pouvaient tirer au nord et à l'Est à près de 10 km jusqu'à Marchaux, Laissey et Bouclans et même Venise.

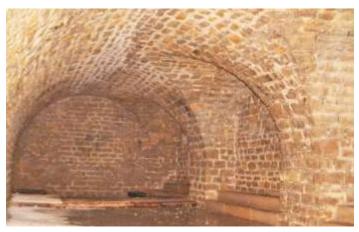
Les 2 batteries de forme rectangulaire sont entourées d'un profond fossé (régulier et maçonné aux Epesses, l'autre en terre filante). La cour est entourée d'un parapet d'infanterie (merlon de protection avec emplacement d'armes collectives), 2 plateformes d'artillerie pour 2 canons entourent un abri pour le matériel. Sur la droite un petit casernement casematé sert d'abri aux militaires. L'intérieur est de toute beauté avec son agencement de pierres au ton roux.

En 1934, l'armée a vendu les 2 emprises à une entreprise de TP qui s'est empressée de démonter le casernement des Epesses, beaucoup plus accessible par un chemin stratégique plat.

Tous deux entretenus par AVALFORT (par convention avec l'ONF et Montfaucon), ils ont fière allure. Ils valent le détour et seront vus lors du trail des forts pour la 1ère fois.

Ne pas se perdre. Pour les Epesses, il faut prendre la route de Chalèze et pour les Rattes, le chemin des Jonquilles.

Attention, l'accès par véhicule à moteur n'est pas autorisé.



La batterie des Rattes
P. DUCROS, Président

GRANDE FORME POUR LE TRAIL SOLIDAIRE

Malgré une jauge limitée en raison du contexte sanitaire, les coureurs et marcheurs étaient au rendez vous pour participer au TRAIL de MONTFAUCON pour cette édition 2021 nécessairement particulière..

Chaque année organisé dans le cadre d'un projet tuteuré d'élèves du Lycée SAINT JEAN et le FCMMGV association support, le TRAIL de MONTFAUCON avait cette année l'ADAPEI du DOUBS comme bénéficiaire

Uniquement sur préinscription, ce sont près de 800 participants qui affichaient un grand sourire au départ des différents parcours (5, 10 et 20 km voire 2 km pour les enfants) tellement heureux de se retrouver dans un cadre aussi enchanteur.



L'ADAPEI était bien représentée sur le site et des enfants en situation de handicap aidaient à la remise des dossards, complétant efficacement la centaine de bénévoles appartenant à 12 associations du village aux différents croisements, aux buvettes, à la restauration rapide sous le grand chapiteau installé devant la salle d'accueil ... le tout dans une ambiance familiale, avec un coté historique au ravitaillement de la Batterie des Epesses si bien mise en valeur par l'Association AVALFORT



Grande réussite de cette 6eme édition en présence d'un parrain de choix : Patrick BOHARD l'ultra traileur de renommée mondiale, mais aussi d'Eric MONNIN détenteur de la flamme olympique des JO de TOKYO.

Le TRAIL de MONTFAUCON donne d'ores et déjà rendez-vous à ses participants pour la 7^{ème} édition en format normal,espérons-le, le 1^{er} mai 2022 toujours avec l'efficace support de services municipaux.

Alain RICHARD.

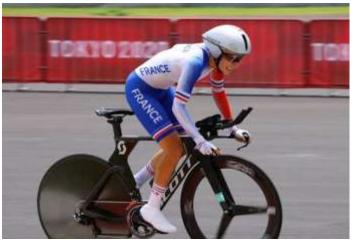
Juliette LABOUS AUX J.O DE TOKYO

La participation aux jeux olympiques de Tokyo, de notre toute récente concitoyenne (avec son compagnon également cycliste professionnel de Haut niveau, Clément BERTHET), était un grand événement pour notre village comme pour Roche-lez-Beaupré son village d'origine.

Comme beaucoup, j'étais devant le petit écran pour les 2 épreuves auxquelles elle a participé :

- épreuve « en ligne », tenant la France entière en haleine lors de son échappée de fin de course (30ème)
- épreuve « contre la montre », tirant son épingle du jeu, face aux « cadors » mondiales (9ème)

Félicitations et remerciements à Juliette pour avoir fait grand honneur au maillot tricolore.



Nous sommes sûrs que déjà elle a les yeux tournés vers PARIS 2024, son jeune âge et ses qualités lui donnent des promesses.

Pierre CONTOZ

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2021

Malgré des contraintes acceptées, un programme permettant de célébrer notre patrimoine est proposé par l'Association Le Château et l'Association Avalfort avec l'appui de la municipalité

Vendredi 17 septembre Association AVALFORT

A 18h, randonnée commentée de découverte des enceintes fortifiées (durée 2h – équipements de marche indispensable) : rendez-vous au Belvédère.

Samedi 18 septembre Association Le Château

A 15h, visite commentée du site (durée 1h30 – PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE) : rendez-vous à la barrière du Château - Accès véhicule non autorisé, utilisez parking stade-salle d'accueil puis promenade de 30 mn jusqu'au Château.

<u>Dimanche 19 septembre Association Le Château,</u> La Paroisse et Municipalité

A 10h30, messe à l'ancienne Chapelle avec animation par les Trompes Bisontines, puis apéritif offert par la Municipalité

A partir de 12h, pique-nique villageois (à l'initiative de chacun) sur l'esplanade du Château (tables et bancs mis en place).

A 15 h, visite commentée du site (durée 1h30 – PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE) : rendez-vous à la barrière du Château - Accès véhicule non autorisé, utilisez parking stade-salle d'accueil puis promenade de 30 mn jusqu'au Château.

INFOS DIVERSES

ASSISTANTE MATERNELLE

Madame Laura LECOQ

19A Combe de Maux – 06 89 90 02 78

Maison non fumeur avec jardin.

Accepte les horaires atypiques.

ATELIERS MEMOIRE ET MIEUX VIVRE

L'association des Familles en partenariat avec La Mutualité Française proposent des ateliers « mémoire » et « Mieux vivre chez soi », en mairie, salle Marianne.

Ils s'adressent aux Falcomontais de + 60 ans, sur inscription au 03 81 25 17 56 ou 06 02 13 20 21,

- Atelier « Mieux vivre chez soi »: tous les mercredis de 9h30 à 11h30 – hors vacances scolaires - à partir du 15 septembre, limité à 9 personnes.
- Atelier « Mémoire » : tous les jeudis de 9h à 11h30
 hors vacances scolaires à partir du 16 septembre, limité à 9 personnes

Respect des règles sanitaires et PASS SANITAIRE obligatoire.

FOOTBALL CLUB

Un stage jeunes du 16 au 20 août a marqué la reprise. Les seniors étaient déjà à l'entrainement depuis plusieurs semaines.

Vous pouvez consulter les activités de septembre sur le site du club : https://fcmmqv.footeo.com/

AGENDA DU MOIS

■ Jeudi 2 septembre

Groupe scolaire

A 8h30, c'est la rentrée... pour les TAP aussi.

■ Jeudi 2 septembre

F.C.M.M.G.V.

De 18h à 20h, animation pétanque ... et les jeudis suivants aussi.

■ Samedi 4 septembre

Municipalité et Associations

A partir de 14h, préau du groupe scolaire, forum des associations.

■ Dimanche 5 septembre

RAID HANDIFORT

Passage cabane de chasse, Falaise Château.

■ Vendredi 10 septembre

ACC

A 18h30 à la cabane de chasse, délivrance des actions de chasse suivie du calendrier grand gibier.

■ Vendredi 10 et Samedi 11 septembre **EBULLI'SO**N

C'est le retour, voir par ailleurs

■ Dimanche 12 septembre

ACCA

Ouverture de la chasse.

■ Mercredi 15 septembre

Association Le Chateau

A 18h, salle Marianne - mairie, Assemblée générale

■ Dimanche 25 septembre

Associations des Familles et des Cadichons

Vide grenier, parking stade / salle d'accueil

ETAT CIVIL

NAISSANCES

■ le 4 juillet, Camille fille d'Emmanuelle LORIOZ et Miguel LOPES

- le 9 juillet, Matthew, fils de Mélody BESNOU et d'Alan BOUGAUD
- le 10 juillet, Sacha, fils de Marine FAIVRE et Thomas VILLALBA
- le 21 juillet, Juliette, fille d'Hélène RIBOT et Antoine DERVAUX
- Le 5 août, Achille, fils de Léa BOURGEOIS et Clément GARDET

MARIAGE

■ Le 3 juillet, Géraldine ROPERS et Pierre CLAVE

DECES

- Le 28 juillet, Michèle CHAGROT née MARTIN, 88 ans
- Le 8 août, Alma SIMONAZZI, née GAGLIARDI, 92 ans

INFORMATIONS MAIRIE

Ouverture du secrétariat de mairie :

Du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h Le mercredi soir de 17 h à 18 h Le samedi matin de 9 h à 12 h

Allo « Mairie urgence »: 06.08.80.41.87

Téléphone : 03.81.81.45.71

Courriel: mairie@montfaucon25.fr

Site : <u>www.montfaucon25.fr</u> (en cours de refonte)

Montfaucon Infos



Directeur de publication : P. Contoz Responsable de rédaction : J. Tonnerre Équipe de rédaction : J. Tonnerre, M. Grandclaude Membres extérieurs : Ch. Midali, JC Queuche Crédit photos : P. Contoz. R. Sayouret. P. Ducros

Imprimé et diffusé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

